

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 30 mars 2005 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Claude Crance, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Pascale Dard, Philippe Doussot, Colette Henriet, Daniel Moine, Alain Roset, Philippe Tisserand.

Absent : Dominique Jacob

Secrétaire de séance : Colette Henriet

Informations

* Restauration du calvaire

Suite au devis proposé par les Chantiers départementaux d'insertion, Monsieur Wattel du service départemental de l'architecture et du patrimoine nous fait part de ses remarques ; dans cette restauration, aucun apport de ciment ne sera toléré, le procédé de sablage des pierres et le lavage haute pression sont exclus. Un nouveau devis sera établi en prévoyant un nettoyage de l'édifice à l'eau à basse pression et à la brosse douce.

* Travaux sur le château d'eau

Des fuites continues ont été remarquées sur l'extérieur du château d'eau. La D.D.A.F., chargée du dossier sur la réhabilitation du château d'eau, a contacté le C.E.B.T.P. à Dijon. Un diagnostic de la structure du réservoir nous sera remis le 22 avril prochain.

* Contrat de plan Etat - Région

Les travaux démarrés dans le cadre du contrat de plan Etat Région concernant la voie et le tunnel des Mercureaux ont subi des surcoûts importants (73 millions d'euros au départ et 125 millions d'euros actuellement). Qui va devoir financer le surcoût de 55 millions d'euros ? L'Agglo aura une part du financement à trouver.

* Soirée des jeunes

Le Maire avait demandé le soutien de l'ASLC pour l'organisation de cette soirée. En attendant une réorganisation du bureau de l'association, la commune prend en charge l'assurance de cette manifestation. Une régie temporaire de recettes destinée à recevoir les produits de la buvette a été créée.

*** Semaine de la petite enfance**

La ville de Besançon organise du 5 au 13 avril 2005 la semaine de la petite enfance. Les quartiers se mobilisent pour réunir l'ensemble des partenaires de la petite enfance. Ces temps forts serviront à faire connaître les ressources et les offres de services du quartier, et permettront aux familles d'exprimer leurs attentes en matière d'accueil, de modes de gardes, de loisirs...

*** Vente de bois**

Une nouvelle vente de bois aura lieu le 9 avril prochain à Chaucenne.

*** Ecole de musique EMICA**

L'EMICA a revalorisé la participation des familles et a réduit le temps des cours pour améliorer l'équilibre du budget. Des manifestations et des soirées sont organisées sur l'extérieur durant l'année, afin de faire connaître l'association et de créer des ressources.

*** Conseil d'école**

La réunion portait essentiellement sur la préparation de la fête de fin d'année qui aura lieu à Audeux le samedi 18/06/05. Le spectacle fait par les enfants aura pour thème l'Europe. Des activités (piscine, tennis, journée prévention routière) sont proposées en ce moment dans les différentes classes, ainsi qu'un voyage pour les enfants de la maternelle.

Bilan positif pour le centre de loisirs pendant les vacances de février.

La cantine fonctionne avec une moyenne de 15 enfants, par contre, le périscolaire est très peu fréquenté. Une enquête sera réalisée à nouveau pour connaître les réels besoins des familles.

*** Sivom Audeux-Chaucenne-Noironte**

72 enfants de Chaucenne sont scolarisés dans le RPI. La participation de la commune au fonctionnement du RPI (28 442,29 euros) a fortement augmenté cette année en raison de l'ouverture d'une nouvelle classe (1 poste d'ATSEM en plus) et en raison de la diversité des services proposés.

*** Sivos Pouilley-les-Vignes**

38 élèves fréquentent le collège de Pouilley-les-Vignes. La participation de la commune au Sivos s'élève à 1 252,28 euros. La commission de sécurité demande la mise aux normes du mur d'escalade. Le tapis de réception du mur d'escalade doit être changé. Son remplacement s'élève à 8 540 euros TTC, pris en charge pour le tiers par le Département, le collège et le Sivos.

*** Fleurissement**

Quelques bénévoles ont planté des arbustes près de la maison De Mollans, de l'école, du lavoir et du pont des Barrots. La municipalité les remercie vivement.

*** Nettoyage de printemps**

Il aura lieu le samedi 9 avril 2005.

*** Forum sur l'alternative à l'incinération**

Un débat public a été provoqué suite au projet de mise en route d'un 5^{ème} four pour remplacer un four qui n'est plus aux normes. Entre 1960 et 2005, la quantité de déchets produits par habitant et par an est passée en France de 220 à 440 kg, cela représente plus de 1 kg par jour et par personne. Des études menées récemment à Besançon montreraient une augmentation du risque de lymphomes, faible mais certaine, sous les vents nord-est et ouest de part et d'autre de l'incinérateur qui libère des dioxines. De plus en plus d'agglomérations remettent en question l'incinération pour se tourner vers d'autres solutions, notamment la réduction des déchets à la source.

On remarque que les systèmes de collecte et de tarification actuels ne sont pas incitatifs pour ceux qui compostent, trient et limitent leurs déchets à la base.

*** Revenu des ménages**

Le revenu fiscal des ménages pour la commune de Chaucenne en 2001 se situe dans la tranche 10 500 à 15 000 euros. Au sein de CAGB, on observe une concentration des revenus élevés en première couronne.

*** Rapport sur l'eau**

Jérôme Gayet présente le rapport sur l'eau de l'année 2004 à l'ensemble du Conseil municipal.

Un contrôle d'eau s'est avéré non conforme à cause d'une panne des lampes U.V. L'eau de Chaucenne est très calcaire, et le dépôt de calcaire diminue l'effet des lampes. Le rapport annuel de la DDAF considère finalement que le contrôle est conforme.

Le prix pour 120 m³, ramené au mètre cube, toutes taxes comprises, est de 2,34 euros (le prix moyen français est de 2,62 euros en 2003).

Le rendement entre la quantité d'eau qui part du château d'eau et la quantité d'eau vendue est égal à 75,7 %, ce qui est considéré comme un bon rendement.

Le rapport est consultable en mairie.

Budget eau - assainissement

Le Maire présente aux membres du Conseil municipal un document détaillant le budget eau - assainissement, et l'explique.

Les principaux éléments de ce budget sont :

FONCTIONNEMENT

Dépenses

- Achat Eau :	4 000 €
- Electricité :	2 900 €
- Autres fournitures, autres frais :	10 885 €
- °Assurances	1 550 €
- °Analyses	1 500 €
- Entretien et réparations :	8 000 €
- Personnel extérieur :	13 400 €
- Amortissements :	18 327 €
Total fonctionnement :	60 562 €

Recettes

- Eau	23 973 €
- Taxes	9 535 €
- Travaux	870 €
- Assainissement	16 200 €
- °Compteurs	2 000 €
- °Subventions	78 €
- °Excédent antérieur	7 906 €
Total fonctionnement :	60 562 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

- capital d'emprunt :	566 €
- Antenne Symphorien :	1 974 €
- Diagnostic assainissement :	22 000 €
- matériel :	12 881 €
- Etude béton château eau :	3 000 €
- Travaux château eau :	15 000 €
- aménagement RD 8 :	70 000 €
Total investissement :	125 421 €

Recettes

- Subventions	34 040 €
- FC TVA :	18 002 €
- autofinancement :	73 379 €
Total investissement :	125 421 €

Budget général de la commune

Le Maire présente aux membres du Conseil municipal un document détaillant le budget général de la commune, et l'explique.

Les principaux éléments de ce budget sont :

FONCTIONNEMENT

Dépenses

- charges à caractère général :	73 209 €
- charges de personnel :	65 458 €
- autres charges de gestion :	48 360 €
- charges financières :	7 200 €
- charges exceptionnelles :	170 €
- dépenses imprévues :	2 500 €
Total fonctionnement :	196 897 €

Recettes

- produits de services :	51 221 €
- impôts et taxes :	104 980 €
- dotations et participations :	98 425 €
- autres produits de gestion :	19 000 €
Total fonctionnement :	273 626 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

- capital d'emprunt :	30 112 €
- travaux en forêt :	16 341 €
- signalétique :	4 642 €
- matériel :	9 940 €
- petit patrimoine (fontaines, réservoirs) :	7 828 €
- mur du cimetière :	14 515 €
- aménagement RD 8 :	297 539 €
- provision aménagement mairie :	78 000 €
Total investissement :	458 917 €

Recettes

- taxe locale d'équipement :	3 061 €
- FC TVA :	30 000 €
- emprunt :	100 000 €
- autofinancement :	325 856 €
Total investissement:	458 917 €

Délibérations

*** Fixation des tarifs eau assainissement**

De 0 à 120 m ³	+15,7 %	soit 1,18 euros le m ³
de 120 à 400 m ³	+19,5 %	soit 0,82 euros le m ³
plus de 400 m ³	+19,4 %	soit 0,80 euros le m ³
location de compteur		11,00 euros
assainissement		0,83 euros par m ³

Vote pour à l'unanimité.

*** Budget eau - assainissement**

Vote pour à l'unanimité.

*** Taux d'imposition**

Taux moyens 2004

	Communal	Départemental	National
Taxe d'habitation	9,84 %	13,11 %	14,17 %
Foncier bâti	11,98 %	17,52 %	18,12 %
Foncier non bâti	28,11 %	18,59 %	43,14 %

L'augmentation des taxes pour 2005 est de 5 %

Taxe d'habitation	10,33 %
Foncier bâti	12,57 %
Foncier non bâti	29,50 %

Vote pour à l'unanimité.

*** Budget principal**

Vote pour à l'unanimité.

*** Achat de signalétique**

Acquisition de panneaux de signalétiques (mairie, école, salle, halte garderie...) pour la somme de 4 641,35 euros.

Vote pour à l'unanimité.

*** Travaux en forêt**

Des travaux de dégagement et de dépressage sont prévus sur les parcelles 27, 8 et 10 pour un montant de 4 826,63 euros.

Vote pour à l'unanimité.

*** Chemin de la Franoye**

La réalisation des travaux (320 mètres de chemin), estimée par l'ONF, s'élève à 6 965,50 euros

*** Soirée des jeunes**

Création d'une régie de recettes temporaire destinée à recevoir les produits de la buvette de la soirée du 2 avril 2005.

Les tarifs sont les suivants :

Boissons :	eau	1,00 euro
	coca cola / orangina	1,50 euro
	bière	1,50 euro
	café	1,00 euro
Collations	hot dog	2,00 euro
	beignet	1,00 euro
	crêpe, gaufre	1,50 euro
	part de pizza	1,00 euro

Ticket tombola 1,00 euro

Françoise Poirey est nommée régisseur de la régie destinée à recevoir les produits de la buvette. En cas d'empêchement, Claude Crance assurera cette mission.

Vote pour à l'unanimité

La séance est levée à minuit quinze.